



Numéro de l'avis  
de contravention

6081506602

## AVIS DE CONTRAVENTION

Date de l'avis de  
contravention

09/12/2015

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est établi à votre nom a fait l'objet d'un contrôle ayant permis de constater l'infraction figurant ci-dessous.



988697 59700 23665  
1/2 1 118  
554  
ACC010100006081506602

M LE REPRESENTANT LEGAL  
SEPT LIEUX  
7 RUE VOLTAIRE  
59370 MONS EN BAROEUL

### DESCRIPTION DE L'INFRACTION

#### \* STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR.

- Prévue par Art.R.417-11 §I 8° a), art.L.121-2 du C. de la route.
- Réprimée par Art.R.417-11 §II du C. de la route.

Date / heure : le 02/12/2015 à 19h37

Lieu : 11 RUE VAN DYCK

. LILLE - 59

*Pu Alex (à rembourser 2016)  
CB internet.*

### Effet(s) sur le permis de conduire

Cette infraction n'entraîne pas de retrait de point(s) sur le permis de conduire.

### Identification du véhicule

- . Immatriculation : DR-398-MY
- . Pays : FRANCE
- . Marque : PEUGEOT

### Agent verbalisateur

- . Agent verbalisateur N° : 00431390
- . Code Service : 59PU175000

### VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende en utilisant un des modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction et met fin à l'action publique (articles 529 du Code de procédure pénale.)

### Montant de l'amende :

Type d'amende	Description	Montant
AMENDE FORFAITAIRE	Si vous payez dans les 45 jours à compter du 09/12/2015 : ou 60 jours en cas de paiement par timbre amende dématérialisé ou par carte bancaire (sur internet, par serveur vocal ou auprès des centres des finances publiques).	135 €
AMENDE MAJOREE	Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 09/12/2015 : Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.	375 €

### VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

Vous n'effectuez pas de paiement.

Utilisez le formulaire de requête en exonération joint et adressez-le, accompagné de l'original de cet avis de contravention et des pièces indiquées, à :

L'officier du ministère public près le  
Tribunal de Police de Lille  
CS 39000

35094 RENNES CEDEX 9

Le site [www.antai.fr](http://www.antai.fr) vous permet aussi de remplir le formulaire de requête en exonération.

### INFORMATION

**Le traitement automatisé des données à caractère personnel**  
Les informations contenues dans cet avis font l'objet d'un traitement automatisé de données à caractère personnel régi par l'arrêté du 13 octobre 2004, modifié. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification.

Ce droit s'exerce, par courrier séparé, auprès de :  
Administrateur du centre national de traitement  
TSA 74000 - 35094 RENNES CEDEX 9





Numéro de l'avis de contravention

6081506602

## NOTICE DE PAIEMENT

Le délai de paiement de cette amende forfaitaire commence le : 09/12/2015

### ⚠ ATTENTION !

Le paiement de l'amende correspondant à l'infraction "STATIONNEMENT TRES GENANT D'UN VEHICULE MOTORISE SUR UN TROTTOIR." commise le 02/12/2015 à 19h37 entraîne la reconnaissance de l'infraction.

## COMMENT PAYER CETTE AMENDE FORFAITAIRE ?

Pour éviter toute contestation sur la date de règlement, un moyen rapide et sûr : le paiement par carte bancaire ou smartphone.

### MOYENS DE PAIEMENT

donnant droit à un délai supplémentaire de 15 jours pour bénéficier du tarif minoré ou du tarif forfaitaire

Date limite de paiement forfaitaire : 07/02/2016

#### Paiement par carte bancaire

- sur le site internet : [www.amendes.gouv.fr](http://www.amendes.gouv.fr)
- au téléphone au 0811 10 10 10 (coût d'un appel local)

#### Paiement par smartphone

- Téléchargez gratuitement l'application « amendes.gouv » sur App Store ou Google Play et scannez le flashcode ci-contre



#### Paiement par carte bancaire ou en espèces

- auprès des débitants de tabac agréés « Paiement électronique des amendes » (timbre amende dématérialisé)
- au guichet d'un centre des finances publiques

**Important :** pour régler selon ces modalités, vous aurez besoin du **numéro de télépaiement complet** ou du **flash code** figurant sur la carte de paiement.

### AUTRES MOYENS DE PAIEMENT

Date limite de paiement forfaitaire : 23/01/2016

#### Paiement par chèque

- Etablissez votre chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public.
- Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence **sans l'agrafer ni la coller**.
- Envoyez le tout, sans autre document, **en utilisant l'enveloppe retour à affranchir**.

#### Paiement par timbre amende

- Collez, sur l'emplacement réservé de la carte de paiement ci-dessous, la partie à envoyer du timbre amende
- Envoyez le tout **en utilisant l'enveloppe retour à affranchir**.

**Important :** l'enveloppe retour jointe est réservée exclusivement au paiement. Elle ne doit pas être utilisée pour l'envoi de tout autre document.

**DANS LES CAS CI-DESSUS, DÉTACHEZ ET UTILISEZ OBLIGATOIREMENT CETTE CARTE DE PAIEMENT POUR PAYER L'AMENDE**

## CARTE DE PAIEMENT



Date de l'avis : 09/12/2015

M LE REPRESENTANT LEGAL  
SEPT LIEUX  
7 RUE VOLTAIRE  
59370 MONS EN BAROEUL

13500 \*

Si vous payez par timbre amende, collez ci-dessous la partie à envoyer du timbre amende.

Afin d'éviter toute erreur, si vous payez par timbre amende, veuillez ne pas effectuer d'autres règlements par chèque dans le même courrier

**NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER**

N° de Télépaiement

33360815066021

Clé

66



CENTRE D' ENCAISSEMENT  
TSA 30806  
35908 RENNES CEDEX 9



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## JUSTIFICATIF DU RÈGLEMENT DE L'AMENDE Paiement par carte bancaire

Madame, Monsieur,  
Vous avez choisi de régler votre amende par Internet et nous vous en remercions.  
Veuillez trouver ci-dessous le justificatif du règlement de l'amende suivante :

<b>N° de télépaiement</b>	33360815066021 - 66
<b>Date de l'infraction</b>	02/12/2015
<b>Date de l'avis</b>	09/12/2015
<b>Type d'opération</b>	Paiement
<b>Montant</b>	135 €
<b>Date de règlement</b>	25/01/2016
<b>Canal de règlement</b>	Site Internet de télépaiement
<b>Type de la carte</b>	Master Card
<b>N° de carte bancaire</b>	xxxxxx013016971x - date validité 04/16
<b>N° commerçant CB</b>	2326188
<b>N° autorisation</b>	589430
<b>Nature de l'achat</b>	Amendes
<b>Référence de règlement</b>	220160125114011724

Justificatif à conserver.

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS